

Webinaire du réseau régional de recherche

" Importance des données probantes : Le rôle de la recherche dans le plaidoyer et le dialogue social"

Déclaration

Nous, représentant.e.s des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) en Afrique, prenant part virtuellement à la première réunion du Réseau de Recherche régional africain en ce jeudi 5 mai 2022, avons adopté cette déclaration sur la nécessité pour les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation de promouvoir la recherche en tant qu'outil de soutien au plaidoyer, au dialogue social et politique et aux campagnes des syndicats de l'éducation.

Considérant :

1. Que l'objectif principal de la recherche est de collecter des preuves afin d'éclairer l'action, ainsi que de contribuer au développement des connaissances sur des sujets de préoccupation;
2. Le mandat du Congrès mondial de l'IE qui s'est tenu à Jomtien, en Thaïlande, en 2001, de former un réseau de recherche au sein de l'IE afin de soutenir le développement et la mise en œuvre de la stratégie de recherche de l'organisation;
3. La nécessité pour les syndicats de l'éducation d'être constamment informés des développements dans l'éducation et des tendances du monde du travail, les dotant ainsi des dernières informations leur permettant de contribuer à la réalisation d'une éducation de qualité inclusive pour tous et la promotion des droits des éducateurs/éducatrices par le biais du dialogue social et politique;
4. Que l'utilisation des résultats de la recherche, y compris les données quantitatives et qualitatives, est essentielle à l'élaboration de politiques éducatives solides, à la protection et à la promotion des droits syndicaux; et
5. Qu'il est crucial pour les syndicats de l'éducation d'avoir une coordination et un échange efficaces autour des activités de recherche nationales et régionales sur des questions d'intérêt commun.

Réaffirmant :

6. L'engagement de l'IE à soutenir les organisations membres à participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques éducatives aux niveaux national et international;
7. La nécessité pour les organisations membres de l'IE en Afrique de développer une capacité de recherche afin de s'engager dans un plaidoyer, des campagnes, un dialogue social et politique basés sur des preuves;

Convaincu.e.s que :

8. La mise en œuvre efficace d'interventions fondées sur des données probantes contribue à la réalisation de l'ODD4 et des objectifs de la CESA (2016 - 2025);
9. La création d'un réseau régional de recherche aidera les organisations membres de l'IE de la région à échanger des informations et des expériences sur les initiatives de recherche et contribuera au renforcement des capacités de recherche des syndicats et de la région;

Nous déclarons donc :

10. Notre engagement collectif envers le Réseau de Recherche Africain de l'IE lancé aujourd'hui, et notre volonté de contribuer au développement et au maintien de ses activités pour le bénéfice mutuel de notre mouvement syndical;

Nous encourageons :

11. Les organisations membres de l'IE en Afrique à renforcer leur capacité à collecter et à utiliser des données de recherche pour soutenir le dialogue politique et social, le plaidoyer et les campagnes;
12. Les organisations membres de l'IE dans la région à mettre sur pied un bureau, une unité ou un département de recherche et à allouer des ressources adéquates pour son fonctionnement; et,

Nous demandons à l'IE :

13. De renforcer la capacité des organisations membres en Afrique à s'engager dans la recherche et à utiliser les preuves pour soutenir le plaidoyer et les campagnes, la politique et le dialogue social, y compris les négociations collectives.